

PERCEPTION DES RISQUES D'INONDATION PAR LES RIVERAINS DU RHÔNE DE LA FRONTIÈRE SUISSE À LA MER

► Résultats 2009



SONDAGE EFFECTUÉ PAR L'INSTITUT BVA,
EN JUILLET 2009

► DES SONDAGES D'OPINION RÉGULIERS POUR MIEUX CONNAÎTRE LES PERCEPTIONS ET LES COMPORTEMENTS

Suite aux inondations de décembre 2003 sur le Rhône aval et dans la perspective d'élaboration d'une stratégie globale de prévention des inondations du Rhône, les acteurs du Plan Rhône ont souhaité qu'une vaste enquête à l'échelle du bassin rhodanien soit réalisée.

En mesurant et en analysant tous les éléments de perception et d'opinion, ce type de sondage peut constituer un outil d'aide à la décision pour mieux prendre en compte la demande sociale et réorienter, si besoin, par des mesures correctives les actions envisagées.

MESURER LE NIVEAU DE SENSIBILISATION

L'objectif est de mieux cerner les perceptions qu'ont les habitants riverains du fleuve, du risque et de ses effets, de la pertinence des politiques publiques mises en oeuvre dans ce domaine, et à plus long terme de développer une culture du risque.

En 2006, à partir d'un échantillon représentatif de 3807 personnes résidant dans les communes riveraines du Rhône et réparties sur 5 secteurs géographiques¹, une première enquête téléphonique a été réalisée par l'institut BVA.



SONDAGE 2006 : LES FAITS MARQUANTS

- Un fleuve apprécié mais pas au centre de la vie des riverains.
- Une bonne connaissance historique du fleuve.
- Le sentiment que les inondations sont plus importantes que par le passé (en fréquence ou en intensité) et que l'action de l'homme est au cœur de l'augmentation de ce phénomène naturel.
- Une conscience insuffisante ou parfois très intuitive du risque qui explique le fait que les personnes vivant en zone inondable envisagent rarement de prendre des mesures pour réduire leur vulnérabilité.
- Des attentes fortes vis-à-vis des pouvoirs publics en termes d'information préventive et sur les conditions d'indemnisation après crue ainsi que sur les choix d'aménagement pour limiter les risques via des protections, ou encore l'amélioration de l'alerte.
- Le besoin d'une politique d'urbanisation responsable interdisant de construire en zone inondable.

2009 : DEUXIÈME VAGUE D'ENQUÊTE

En 2009, le dispositif d'enquête (questionnaire, échelles territoriales, échantillons) mis en place par l'institut BVA a été reconduit à l'identique, condition indispensable pour mesurer les évolutions depuis les trois années écoulées. Toutefois, les changements intervenus avec la mise en œuvre opérationnelle du Plan Rhône grâce aux outils financiers contractualisés aux niveaux national (CPIER)² et européen (POP FEDER)³, ou encore avec la validation du schéma de gestion des inondations du Rhône aval, l'émergence de projets concrets sur les territoires, ont nécessité d'ajouter des questions nouvelles pour également évaluer le degré de notoriété du Plan Rhône.

► QUELLES ÉVOLUTIONS DEPUIS 2006 ?

Globalement, les évolutions constatées entre les deux enquêtes obéissent au principe de réalité.

En l'absence de crues majeures, le vécu de ce risque moins présent et moins prégnant dans l'opinion se caractérise aujourd'hui par une tendance à la rationalisation et/ou la mise à distance.

Par ailleurs, les actions de communication, les processus de concertation développés tant au niveau du bassin qu'au niveau des projets locaux ou de l'élaboration des plans de prévention des risques inondation (PPRI), ont contribué à améliorer le niveau d'information et à diffuser une culture du risque auprès des populations et ce d'autant plus lorsque ces démarches s'inscrivent dans le territoire en intégrant les savoirs vernaculaires, les pratiques et expériences locales, etc.

Ces logiques nuancées de perception du risque permettent de distinguer différentes postures : les habitants du secteur amont sont davantage dans une posture de rationalisation du risque alors que les habitants du secteur aval s'inscrivent encore dans une posture émotionnelle, sachant que le secteur moyen après les crues de fin 2008 est pour partie passé de la rationalité à l'émotion. Il est donc nécessaire d'intégrer ces différences dans une communication repensée en privilégiant la pluralité des approches car chacun entretient un rapport ambivalent au risque.

¹ Cinq secteurs géographiques ont été identifiés : amont 1 (de Challex à Nièvroz), amont 2 (de Jonage à Vernaison – Solaize agglomération lyonnaise), moyen (du sud de Lyon à Montélimar), aval 1 (de Montélimar à Beaucaire) et aval 2 (de Beaucaire à la mer sur le grand et le petit Rhône).

² CPIER : contrat de projet interrégional Etat-Régions. • ³ POP FEDER : programme opérationnel plurirégional FEDER.

► UN NIVEAU D'INFORMATION EN HAUSSE...

La connaissance des crues historiques et des aménagements du fleuve progresse par rapport à l'enquête de 2006 (respectivement + 4% et + 6%) qui révélait déjà une bonne culture du fleuve, malgré trois années sans inondation significative.

Plus globalement, le sentiment d'information sur les risques d'inondation liés au Rhône a augmenté par rapport au sondage de 2006 (48% vs 43% en 2006).

SAVOIR QUE SON HABITATION EST SITUÉE EN ZONE INONDABLE

23% (vs 21% en 2006) d'individus déclarent savoir habiter en zone inondable. Cette évolution peut être rattachée en particulier à l'entrée en vigueur de l'obligation réglementaire relative à l'information acquéreur/locataire sur les risques naturels et technologiques. Cette appréciation est assez réaliste, hormis sur le secteur amont 2 (agglomération lyonnaise) où le caractère inondable de l'habitation principale est assez largement sous-évalué.

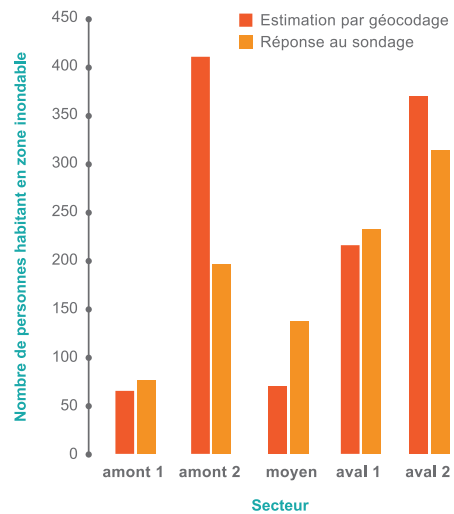
48%

DES PERSONNES INTERROGÉES SE SENTENT BIEN INFORMÉES SUR LES RISQUES D'INONDATION LIÉS AU RHÔNE



Inondations sur le Rhône amont en 1990

► NOMBRE DE PERSONNES VIVANT EN ZONE INONDABLE



CONNAÎTRE LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

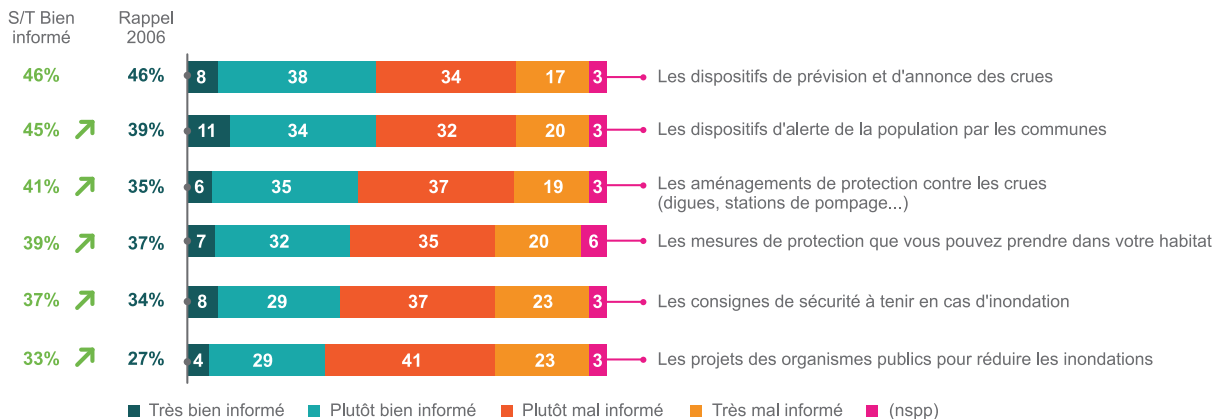
Le sentiment d'information concernant les mesures de prévention et de protection est lui aussi en hausse (entre 2 et 6 points). Cependant, moins d'un individu sur deux se sent bien informé sur les dispositifs de prévention et d'annonces de crues, mais aussi sur les dispositifs d'alerte (45%), les mesures de protection à prendre (39%) ou encore les consignes de sécurité (37%).

Les habitants des communes dotées d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) se sentent en revanche mieux informés que les autres sur ces mesures (entre +2 et +9 points).

► PERCEPTION DE L'INFORMATION SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE MESURES

Q16. Je vais vous citer différents types de mesures de prévention ou de protection face au risque d'inondation.

En dehors des périodes d'inondation et pour chacune de ces mesures, dites-moi comment vous vous sentez informé...



COMMUNIQUER, CONCERTE : DES EFFETS CONCRETS

Les actions menées dans le cadre du Plan Rhône et notamment du volet « Inondations » en termes de communication et de concertation contribuent à cette évolution. Elles rencontrent des scores de notoriété d'autant plus élevés sur les territoires où elles ont commencé à déboucher sur des réalisations concrètes : si le secteur aval 2 a surtout entendu parler de la restauration des quais d'Arles (70%), le secteur amont 2 a plutôt en tête les installations flottantes de l'appel à projets « Inondations du Rhône : développer la mémoire, sensibiliser les populations » (32%). Par ailleurs, si moins de la moitié des habitants de la zone amont 1 connaît les actions du Plan Rhône, ils sont quatre sur cinq à bien les connaître sur le secteur aval 2.



© Shutterstock

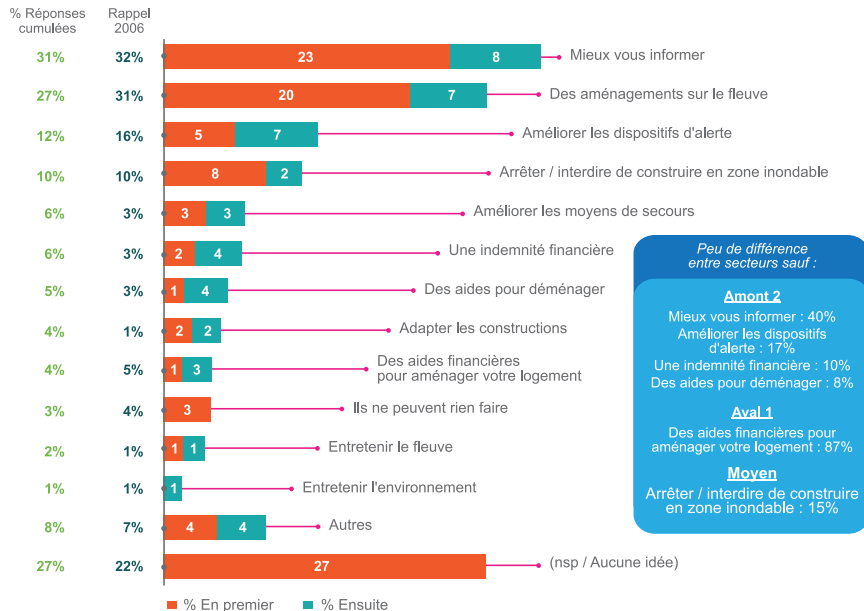
► ... MAIS DES ATTENTES TOUJOURS TRÈS FORTES EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

L'amélioration de l'information (31%) et la politique d'aménagement du fleuve (27%) apparaissent comme les deux besoins prioritaires vis-à-vis des pouvoirs publics.

► FACILITER LA VIE EN ZONE INONDABLE

Q29B. Que pourraient proposer les pouvoirs publics pour qu'il soit plus facile de vivre en zone inondable ? En 1er ? Et ensuite ?

Base : déclare être en zone inondable ou a déjà été inondé (872)



31%

LE BESOIN D'INFORMATION ARRIVE LOIN DEVANT LE SOUHAIT DE BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES POUR DÉMÉNAGER OU AMÉNAGER SON LOGEMENT (17%) OU ENCORE L'INTERDICTION DE CONSTRUIRE EN ZONE INONDABLE (10%)

Peu de différence entre secteurs sauf :

Amont 2
Mieux vous informer : 40%
Améliorer les dispositifs d'alerte : 17%
Une indemnité financière : 10%
Des aides pour déménager : 8%

Aval 1
Des aides financières pour aménager votre logement : 87%

Moyen
Arrêter / interdire de construire en zone inondable : 15%



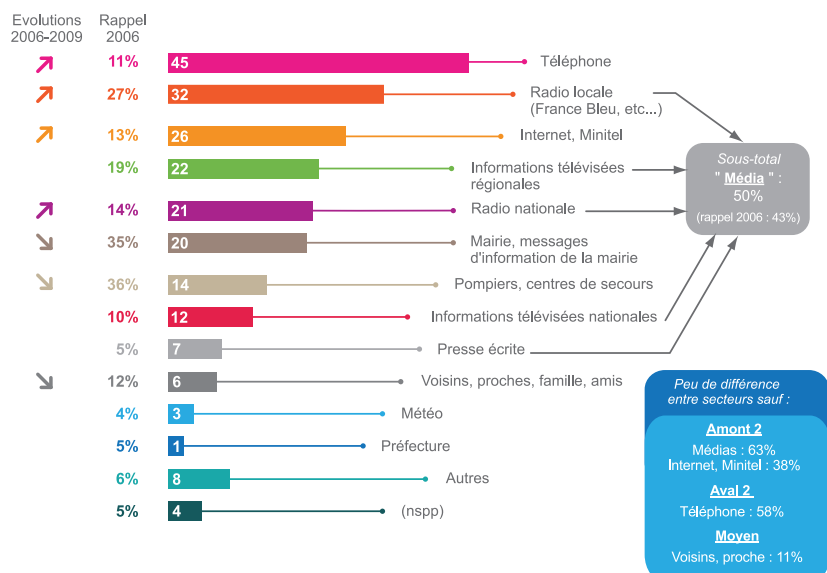
Arles - décembre 2003

DIFFUSER L'INFORMATION ET AMÉLIORER L'ALERTE

Pour limiter les dégâts liés aux inondations, la diffusion de l'information et l'amélioration de l'alerte sont perçues comme les actions les plus efficaces (respectivement 92% et 93%). Ce sont les seules mesures à ne pas avoir subi de baisse depuis l'enquête précédente. Concernant les moyens de communication pour être informé ou alerté en période d'inondation, le téléphone et les médias locaux arrivent en tête (respectivement 45% et 50%). Ce constat s'est fait au détriment des moyens plus classiques et institutionnels, cités majoritairement lors de la précédente enquête, à savoir : les messages d'information de la mairie ou des centres de secours.

► LES MOYENS DE COMMUNICATION

Q20. En période d'inondation, quels moyens de communication utiliseriez-vous pour être informé ou alerté ? Base : a vécu une inondation + pense vivre en zone inondable (872)



INFORMER SUR LES PROCÉDURES D'INDEMNISATION

Dans les faits, les problèmes avec les assureurs semblent fréquents ; une meilleure information à ce sujet pourrait limiter les difficultés rencontrées. Comme lors de l'enquête précédente, parmi les individus ayant été confrontés à une inondation dans leur logement, plus de la moitié a subi des dommages. Dans un tiers des cas, ces dommages n'ont fait l'objet d'aucune indemnisation et ce, le plus souvent, parce que la personne a rencontré des problèmes avec son contrat d'assurance ou la décision de l'assureur (20%), ou encore parce qu'elle n'était pas assurée (17%) ou parce que l'inondation n'était pas assez importante pour déclencher les dispositifs (17%).

ASSOCIER LES POPULATIONS EN AMONT DES PROJETS

Plus d'1/4 des riverains estime que les pouvoirs publics n'associent pas suffisamment les personnes vivant en zone inondable à l'élaboration des projets. Pour autant, la majorité des individus n'adopte pas une démarche proactive de recherche d'informations : si 61% savent que leur commune est dotée d'un PPR¹ ou d'un PSS², seuls 7% sont allés le consulter. Toutefois, cette démarche est plus fréquente sur le secteur aval et chez les personnes ayant déjà vécu une inondation.

¹ PPR : Plan de prévention des risques. ² PSS : Plan des surfaces submersibles

► UN RISQUE MIEUX ACCEPTÉ

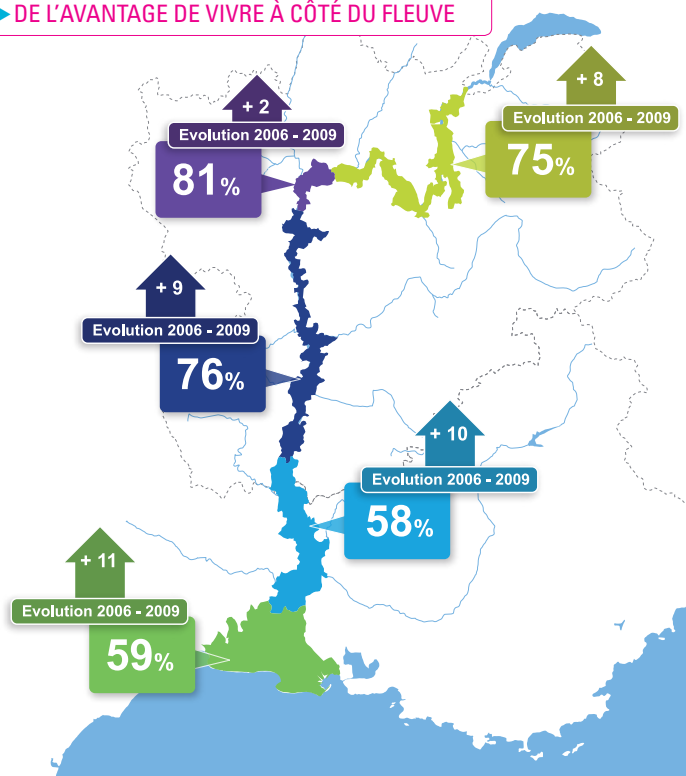
Dans un contexte où des actions de communication ont été mises en place et où peu d'inondations ont eu lieu depuis la précédente enquête, l'acceptabilité du risque déjà importante dans le sondage 2006, s'est renforcée. Si une majorité d'individus pratique toujours aussi peu d'activité en lien avec le Rhône (88% vs 86% en 2006), la plupart considère tout de même que vivre à côté du fleuve est plutôt un avantage (74% vs 68% en 2006). Sur le secteur aval, cette progression est encore plus marquée (58% vs 47% en 2006).

APPRÉHENSION PRAGMATIQUE OU MISE À DISTANCE ?

51% estiment que les inondations sont plus importantes que par le passé : les causes majoritairement citées sont liées à l'action de l'homme et peu de références sont faites aux causes naturelles. Ce résultat en baisse (-6 points par rapport à 2006 et jusqu'à -13 points sur le secteur aval 2) témoigne d'une plus grande acceptabilité du risque. Si la principale raison évoquée reste l'urbanisation des zones inondables (36%), le réchauffement climatique est plus souvent mentionné que dans l'enquête de 2006 (32%).

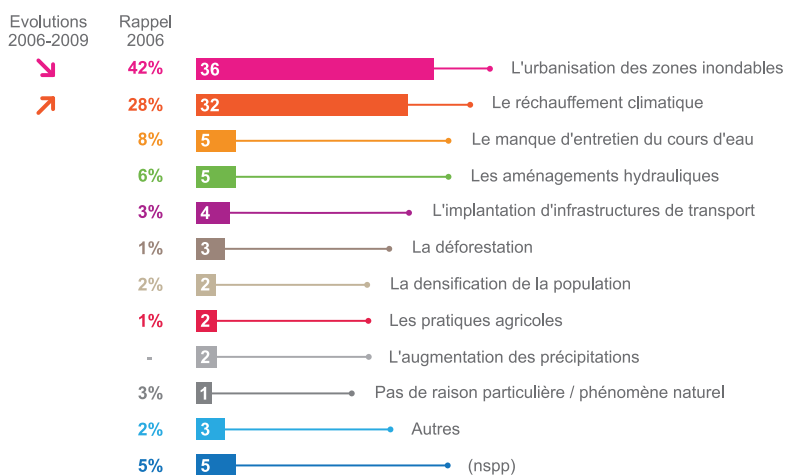
De même, plus de la moitié des individus (53%) estime que les inondations génèrent surtout des dégâts matériels et constituent un risque moins important par rapport aux autres risques naturels ou technologiques. Cette opinion est partagée par les habitants des secteurs moyen, aval 1 et aval 2 davantage confrontés à des inondations. Deux hypothèses expliquent ces résultats qui peuvent paraître paradoxaux : les habitants des zones les plus exposées sont peut-être plus nombreux à mettre à distance ce risque et/ou à le rationaliser, le domestiquer. Autrement dit, une première catégorie d'habitants pourrait chercher à relativiser le risque d'inondation, voire l'oublier ou le renier, pour échapper au souvenir d'une expérience traumatisante. Une seconde catégorie posséderait, quant à elle, une appréhension pragmatique du risque pour avoir déjà eu à le gérer concrètement, ce qui lui permettrait de le considérer sans crainte excessive.

► DE L'AVANTAGE DE VIVRE À CÔTÉ DU FLEUVE



► FRÉQUENCE ET INTENSITÉ DES INONDATIONS...

Q6. Quelle est, selon vous, la raison principale pour laquelle les inondations sont plus importantes que par le passé ? Base : juge les inondations plus importantes (1925)



Peu de différence entre secteurs sauf :

Aval 1	Amont 2
Manque d'entretien du cours d'eau : 8%	Le réchauffement climatique : 35%

76%

DES INDIVIDUS PARTAGENT L'OPINION « QU'IL VAUT MIEUX SE PRÉPARER À VIVRE AVEC LES INONDATIONS CAR D'AUTRES SURVIENDRONT » CE QUI SEMBLE INDiquer QUE LA NÉCESSITÉ DE RÉDUIRE SA VULNÉRABILITÉ EST LÉGÈREMENT PLUS RÉPANDUE QUE LORS DE LA PRÉCÉDENTE ENQUÊTE DE 2006.

Si le risque est mieux accepté par les personnes qui y sont le plus confrontées, le sentiment d'inquiétude reste néanmoins présent (37% vs 26% pour l'ensemble de l'échantillon) mais semble diminuer avec le temps et en l'absence d'inondation. Cette évolution est particulièrement sensible sur le secteur aval (aval 1 : 35% vs 47% en 2006 et aval 2 : 48% vs 57% en 2006).

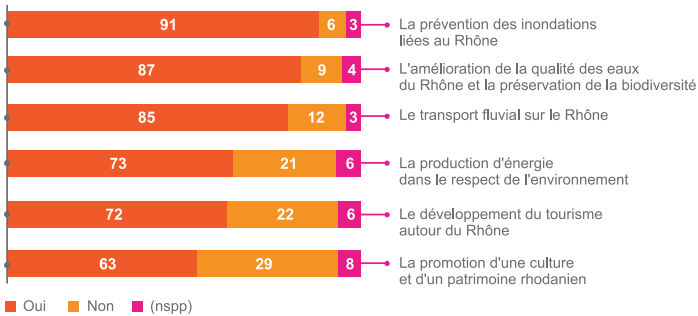
Pour autant, parmi les personnes pensant résider en zone inondable, seules 14% ont pris des mesures contre les inondations et 7% envisagent de le faire.

► LE PLAN RHÔNE : UNE NOTORIÉTÉ EN CONSTRUCTION

Le Plan Rhône commence à marquer les esprits : les personnes interrogées l'associent massivement aux problématiques de l'eau, que ce soit la prévention des inondations (91%), l'amélioration de la qualité des eaux du Rhône et la préservation de la biodiversité (87%) ou encore le transport fluvial (85%). Par ailleurs, l'énergie et le tourisme affichent des scores prometteurs (respectivement 73% et 72%) alors que les notions de culture ou de patrimoine semblent plus difficiles à rattacher au Plan Rhône (63%).

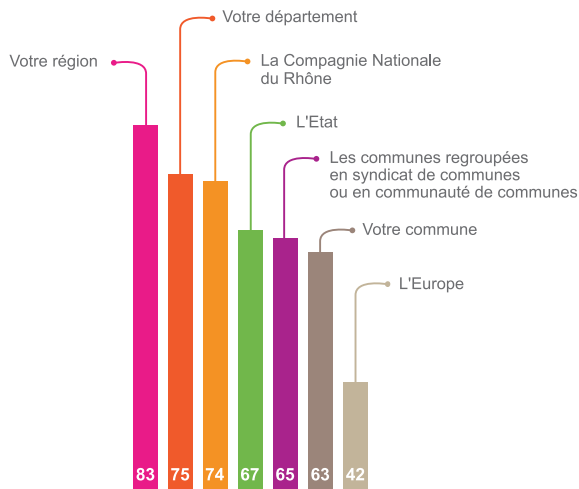
► CONNAISSANCE DU PLAN RHÔNE

Q36. Pour chacun des points suivants, vous allez me dire si selon vous ils font ou non partie du Plan Rhône. Base : a entendu parler du Plan Rhône (967)



Les acteurs institutionnels cités comme financeurs du projet sont la Région (83%), le Département (75%), l'Etat (67%) et l'Europe (42%). Notons toutefois que le financement du Plan Rhône est aussi largement attribué à la Compagnie Nationale du Rhône (75%).

Q37. Parmi les partenaires suivants, lesquels selon vous financent les actions du Plan Rhône. Vous diriez...



Le Rhône en Avignon (Vaucluse)

25%

DES INDIVIDUS ONT DÉJÀ ENTENDU
PARLER DU PLAN RHÔNE

LE PLAN RHÔNE...

est un projet de développement durable dont les grands principes visent à exploiter au mieux les potentialités du bassin rhodanien, à gérer les contraintes en termes de risque, de transports, etc. auxquelles il est soumis et à préserver ses richesses environnementales ainsi que le cadre de vie de ses habitants.

Ses orientations stratégiques sont déclinées à travers **six volets thématiques** : « Culture et Patrimoine », « Inondations », « Qualité des eaux, ressources et biodiversité », « Énergie », « Transports » et « Tourisme ».

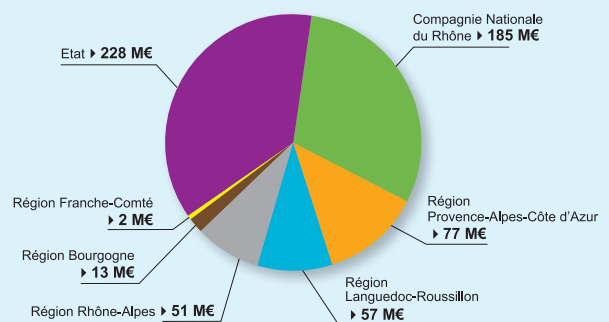
Ce plan est fondé sur un **large partenariat** qui regroupe l'Europe, l'Etat, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône.

Pour la période 2007 - 2013, les partenaires du Plan Rhône ont contractualisé des financements sans précédent :

- **au niveau national**, les partenaires du Plan Rhône formalisent leur engagement à travers un contrat de projet interrégional Etat-Régions (CPIER) qui représente plus de 600 millions d'euros pour un coût global des opérations estimé à plus de 800 millions d'euros dont plus du tiers sur le volet « Inondations » du Plan Rhône.

- **au niveau européen**, la Commission européenne affirme son soutien en adoptant un programme opérationnel plurirégional FEDER (POP FEDER) qui accorde fin 2007 environ 33 M d'euros à la stratégie de prévention des inondations du Rhône, budget qui au printemps 2009, est reventilé pour y inclure quelques actions structurantes du volet « Qualité des eaux, ressource et biodiversité » pour 9 M€ et du volet « Transport fluvial » pour 10, 5 M€.

Ces outils financiers constituent un levier précieux pour les études et la mise en œuvre d'actions concrètes et cohérentes tout au long du fleuve Rhône.



Financements CPIER Plan Rhône 2007 - 2013

► CONTENU DU DVD

- **Une consultation thématique** pour aborder les opinions et leurs évolutions.



- **Une consultation cartographique** pour appréhender les différences de perception en fonction des territoires.



- **Des éléments exhaustifs** sur les enquêtes 2006 et 2009.





© CNR



© Denis Coeur

Publication : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes

Chef de projet : Mission Rhône
(DREAL Rhône-Alpes / Service prévention des risques)

Tél : 04 37 48 36 14 / 04 37 48 36 09

N° ISBN : 978-2-11-099313-7 • Conception graphique : J'articule.

